



## DDQE - Développement Durable et Qualité Environnementale

Concevoir et piloter un projet DDQE - Développement durable et qualité environnementale en aménagement du territoire, architecture, urbanisme et construction

**Durée :** 20 jours soit 150 heures (9h - 12h30 / 14h - 18h)

**Thématique(s) :** Acoustique, ACV, Bas carbone, Biodiversité, Bois, Conception passive, Confort d'été, Construction durable, Couleur, DDQE, Eco-conception, Frugalité, Humidité, Isolation phonique, Lumière, Matériaux biosourcés, Paille, QAI, RE2020, Réemploi, Réhabilitation énergétique, Santé, Terre crue, Transition énergétique, Ventilation

**Session(s) :**

Module 1 : 20 et 21 novembre 2025, Caen (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 2 : décembre 2025, Caen (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 3 : janvier 2026, Caen (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 4 : février 2026, Caen (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 5 : mars 2026, Caen (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 6 : avril 2026, Caen (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 7 : mai 2026, Caen (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 8 : juin 2026, Caen (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 9 : juillet 2026, Caen (9h – 12h30 / 14h – 18h)

Module 10 : novembre 2026, Caen (9h – 12h30 / 14h – 18h)

**Lieu :** Caen (Normandie) - à partir des 20 et 21 novembre 2025 (3ème édition)

**La formation certifiante de référence écologie & bâtiment pour les professionnels du cadre de vie bâti et aménagé, depuis plus de 20 ans.**

Expérimentée dès 2003 à Strasbourg et à Lyon, la formation DDQE est aujourd'hui le parcours certifiant de référence déployée par la Scop les 2 Rives à l'échelle nationale sur l'écologie du bâtiment.

**DDQE, s'affranchir des modèles conventionnels, transformer les pratiques, et construire des alternatives en-viables, ensemble & autrement.**

**20 jours de formation répartis en modules de 2 jours sur une année, avec un voyage d'études de 3 jours en France et à l'étranger.**

> Une formation technique et d'acculturation animée par des professionnels experts et pionniers dans leurs domaines, pour transformer les pratiques face aux enjeux environnementaux et sociaux, autour de grandes thématiques "fil rouge" :

- changement climatique et territoires résilients
- construire avec le vivant
- préserver les ressources, faire avec l'existant et matériaux biosourcés
- bioclimatisme, enveloppe, énergies et frugalité
- bien-être et confort
- faire société : permaculture de projet et approches collaborative

**Une formation ancrée dans le temps et reconnue :** la certification DDQE est enregistré au Répertoire Spécifique de France Compétences et labellisée par la Branche Architecture.

## Webinaire de présentation de la formation

Un rendez-vous mensuel de 45 minutes pour découvrir la formation certifiante DDQE ;

Prochain webinaire - sur inscription - <https://scop-les2rives.eu/evenements/webinaire-ddqe/>

### PREMIER MODULE

**Enjeux et objectifs** de la démarche qualité environnementale dans le bâtiment.

**L'architecture bioclimatique**, exercices pratiques de relevés de masques solaires et études de cas.

**Prise en compte de la biodiversité dans la ville.**

**Etude de cas « Trouvé[r] sa place ».**

### DEUXIÈME MODULE

**Aménagement et urbanisme durables.**

**Du quartier durable à l'éco-quartier en France.**

**Etude de cas** (exercice dirigé en sous-groupes) - Aménagement de 100 logements dans un secteur du P.A.E. Le Tirand à Bourg en Bresse (01).

### TROISIÈME MODULE

**Les choix énergétiques**, impacts, incidences, enjeux, indicateurs les fluides & l'enveloppe, les systèmes.

**Stratégies pour une construction passive.**

### QUATRIÈME MODULE

**Réhabilitation énergétique et isolants / critères de choix.**

Leviers pour atteindre le niveau BBC. Duo isolation / inertie.

**L'humidité dans les parois en isolation thermique intérieure, extérieure**

### CINQUIÈME MODULE

**La santé dans les bâtiments performants** - la qualité de l'air intérieur, les produits de construction, les ondes électromagnétiques etc.

**Lumière naturelle – éclairage artificiel** ; arbitrages entre lumière naturelle et thermique.

### SIXIÈME MODULE

**Gestion durable de l'eau, sites et sols pollués : les eaux à la parcelle, les techniques alternatives.**

**Aspects paysagers de la gestion durable de l'eau.**

**Le ré-emploi**, un nouveau mode de construire ?

### SEPTIÈME MODULE

**Le bois et la construction durable** – zoom sur l'étanchéité à l'air et l'ossature bois.

**La construction en terre crue.**

**Approche bas carbone** : l'énergie grise, l'Analyse du cycle de vie (ACV).

**Réglementation Environnementale RE2020** - pousser les curseurs plus loin.

**Tour de table des mémoires.**

### HUITIÈME MODULE

**La ventilation naturelle / le confort d'été** en question(s).

**Vers des projets QEB, le passage à l'acte – mise en situation professionnelle.**

**Faire ensemble et autrement : Workshop de mise en pratique collective sur un projet faisant la synthèse des enjeux DDQE.**

### NEUVIÈME MODULE

**Voyage d'études, 3 jours. Aménager, réhabiliter et construire durable : faire ensemble et autrement.**

(destination selon date de démarrage de la formation choisie\*)

\* **Frugalité créative dans les territoires**, bâtiments bas carbone (Passihaus VS Zéro technique), transition écologique et solidaire, l'architecture en terre // retours d'expériences au **Vorarlberg en Autriche.**

\* **Vivre ensemble, modularité & modes de promotion alternatifs** // l'habitat participatif et l'autopromotion en **Alsace, en Allemagne et en Suisse.**

### DIXIÈME MODULE

**Présentation des mémoires devant un jury.**

Validation des acquis du stage.

## Objectifs de formation

- **Comprendre concrètement ce qu'est le développement durable** dans le bâtiment et l'aménagement & avoir des outils, méthodologies et références pour passer à l'action.
- **Se forger un argumentaire** pour dialoguer et convaincre son maître d'ouvrage / son client, sur la base de retours d'expérience éprouvés.
- Intégrer un **réseau de professionnels engagés sur le durable**.
- Savoir construire une **approche holistique et systémique de projet** - environnementale, économique & sociale.
- Avoir une compétence reconnue par le milieu professionnel et **être certifié.e nominativement**

## Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

## Évaluation et validation

- Attestation de fin de formation et attestation d'assiduité
- Formation certifiante sous réserve de validation par le jury du mémoire de fin de formation, réalisé individuellement ou en groupe et présenté lors des soutenances des mémoires.

*La formation DDQE est inscrite au Répertoire Spécifique des formations géré par France Compétences sous le N°RS6470 (date de création de la certification : 09/09/2003 ; dernière date d'enregistrement de la certification : 21/12/2023)*

## Durée de la formation

20 jours soit 150 heures (9h - 12h30 / 14h - 18h)

## Prérequis de formation

Une pratique professionnelle ou un projet professionnel dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

## Méthodes pédagogiques de formation

Exposés de spécialistes, exercices collectifs et études de cas en sous-groupes, dossier technique et d'actualité, atelier pratique de mise en œuvre, projection, visite de sites, etc.

L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis aux participants à l'issue de la formation

## Tarifs de la formation

5350 € HT soit 6420 € TTC

& tarif préférentiel : 5000 € HT soit 6000 € TTC Venez à 2 ou à plusieurs et profitez d'un tarif avantageux !

## Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP/Actalians, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

- Prise en charge intégrale possible pour les salariés et à 75% pour les gérants/libéraux.
- Professionnels libéraux et dirigeants : ouverture possible d'un crédit d'impôt (codifiée à l'article 244 quater M du CCI).

*\*Formation labellisée par la Branche Architecture depuis 2012\**

## Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

## Délai d'accès à la formation

Nous contacter

## Dernière mise à jour du programme

19/12/2024

## Contact de la formation

### **Céline Roos**

04 72 20 08 95

celine.roos@scop-les2rives.eu

### **Hélène Ludmann**

03 67 10 47 81

helene.ludmann@scop-les2rives.eu

## Nos partenaires pour cette formation

**CAE les chantiers de demain** (Canisy)

CAE Les chantiers de demain

**CAUE Rhône métropole** (Lyon)

**Cluster Robin.s** (Dijon)

Cluster Robin\*s (Réseau des Ouvrages Biosourcés Innovants)

**CNOA Auvergne** (Lyon)

Conseil Régional de Auvergne-Rhône-Alpes

**CNOA Grand Est** (Strasbourg)

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Grand Est

**Ekopolis** (Pantin)

Ekopolis

**Envirobat Grand-Est** (Nancy)

Envirobat Grand Est

**Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté** (Héricourt)

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

**Région Normandie** (Caen)

Région Normandie

**VAD** (Lyon)

Ville et aménagement durable

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - [www.scop-les2rives.eu](http://www.scop-les2rives.eu)

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.  
Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)